

Compte rendu Conseil d'administration du lundi 03 février 2014

Après modification, le procès-verbal du Conseil d'administration du 26 novembre est approuvé à l'unanimité.

Objet 1 : Affaires administratives et financières

1.1 Conventions :

- Convention des prélèvements automatiques SEPA

M. Garnier, gestionnaire, présente au C.A l'obligation de signer une convention avec le directeur régional des dépenses publiques afin d'appliquer les normes européennes de prélèvements automatiques SEPA. Il précise qu'au collège le Bocage, c'est plus de 400 familles qui ont adopté ce mode de paiement qui leur permet d'échelonner le paiement de la demi-pension.

18 votants : 17 pour, 1 abstention, 0 contre

A 18H25 arrivée de M. Genest ce qui porte le nombre de votants à 19

- Convention dispositif « La boîte aux questions »

Cette action se fait en partenariat avec le CCAS de Dinard, le PAEJ, le Conseil général, le planning familial, le CMPP, le collège Sainte-Marie et le collège le Bocage. Elle consiste à positionner des boîtes aux lettres dans les deux établissements dinardais afin de recueillir les questions des jeunes. Ce dispositif propose un lieu d'expression anonyme avec une réponse individuelle à leurs préoccupations. Un comité de lecture se réunit deux fois par mois afin d'établir ces réponses. Au collège Sainte-Marie il se compose d'un intervenant du planning familial, du PAEJ, d'un animateur du SPOT, du CMPP. Au collège Le Bocage, il s'y ajoute l'infirmière ou l'assistante sociale.

Le dispositif est déjà en fonctionnement au collège Sainte-Marie depuis le mois de novembre. Une vingtaine de courriers ont déjà été examinés. Les questions portent essentiellement sur les relations garçons/filles.

Les parents d'élèves membres du C.A, souhaiteraient un retour sur les questions posées et sur les réponses qui leur sont données.

19 votants : 19 pour, 0 abstention, 0 contre

- Recrutement AVS

M. Vieuxloup rappelle que deux dispositifs cohabitent pour les notifications MDPH d'AVS. Une notification pour un élève peut être faite, une AVS individuelle est alors nommée ou une notification mutualisée peut être prévue pour 6h /élève. Leur emploi est alors mutualisé c'est à dire qu'une AVS encadre plusieurs élèves. C'est le cas actuellement de Mlle Chotard qui s'occupe de trois élèves et pour qui il est nécessaire de voter la prolongation de contrat jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013/2014.

19 votants : 17 pour, 1 abstention, 1 contre

- Autorise le remboursement par les élèves externes des frais de repas pris dans d'autres EPLE, au prix du repas de l'établissement d'accueil.

19 votants : 19 pour, 0 abstention, 0 contre

- Prix des objets confectionnés en technologie : 6euros

19 votants : 19 pour, 0 abstention, 0 contre

- Désaffectations du reliquat de crédits accompagnement éducatif pour financer diverses actions

19 votants : 19 pour, 0 abstention, 0 contre

- Convention de mise à disposition pour l'intervention d'un animateur « jeux de société ».

19 votants : 19 pour, 0 abstention, 0 contre

- Voyage ski décembre 2014

Les parents d'élèves soulignent le fait que le prix du voyage 2013 était moins élevé que celui initialement prévu. De plus ils tiennent à remercier et à souligner le travail des enseignants encadrant.

Concernant le projet 2014, ne pouvant présumer de la subvention d'un mécène qui avait réduit de façon importante le prix du voyage 2013, il est noté que le budget sera beaucoup plus important. De plus la subvention de l'association sportive ne sera que pour les élèves boursiers.

19 votants : 18 pour, 0 abstention, 1 contre

Objet 2 : Vie scolaire et pédagogique

A 19h15, M. Vieuxloup commence la présentation de la dotation globale horaire.
572 élèves sont prévus pour la rentrée prochaine.

- 155 élèves de 6^e
- 140 de 5^e
- 130 de 4^e
- 147 de 3^e

La structure proposée :

- 6 classes de 6^e
- 5 classes de 5^e
- 5 classes de 4^e
- 6 classes de 3^e

Moyenne par classe :

- 25/26 en 6^e
- 28 en 5^e
- 26 en 4^e

- 24/25 en 3^e

M. Vieuxloup propose 2 DGH. Sur les 2 DGH, les aides apportées aux élèves sont identiques. Il semblerait que ces aides apportées depuis quelques années portent leurs fruits en regard des résultats obtenus en 3^e sur les élèves issus de CSP défavorisés (Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées : de - 5.1 en 2010 à +18.1 en 2012).

1. Maintien des groupes SVT/ Technologie en 6^e
2. Maintien des groupes SVT/ Technologie/ Sciences physiques en 3^e
3. 1 heure semaine d'aide personnalisée en mathématiques en 3^e
4. 1 heure semaine d'aide personnalisée en mathématiques en 5^e
5. 1 heure semaine d'aide personnalisée en français en 5^e

Les DGH font apparaître les besoins pour chaque discipline.

Trois cas de figure se présentent.

Les disciplines pour lesquelles un apport supplémentaire est nécessaire à la rentrée prochaine. Cela se traduit par des BMP (blocs de moyens provisoires). A ce titre, il faut souligner le travail des établissements du bassin qui communiquent sur ces besoins afin de proposer des services partagés aux enseignants le moins contraignant possible en regard des trajets.

Les disciplines pour lesquelles l'apport en heures-postes suffit en termes de besoins.

Les disciplines pour lesquelles l'apport en heures-postes est supérieur ou égal aux besoins. Dans cette situation, nous sommes amenés à demander à un enseignant de compléter le service dans un autre établissement.

Dans cette dernière catégorie, les disciplines suivantes sont concernées : histoire/ géographie, anglais, allemand, espagnol (3 heures).

Pour la discipline Histoire-Géographie, nous avons traditionnellement une enseignante qui donne des cours à l'IUFM maintenant « ESPE » à hauteur de 6 heures. Elle bénéficie cette année de 6 heures de décharge. Cette quotité horaire étant connue tardivement dans l'année, nous sommes tenus de faire figurer pour cette enseignante un temps complet au collège dans l'attente de cette décharge. Les 6 heures de complément de service en dehors de l'établissement sur les 2 DGH s'annuleront si la décharge horaire est égale à 6 heures.

Pour l'anglais, il est à noter l'exacte péréquation entre besoins et heures-postes. Par contre, par le jeu des heures supplémentaires à placer, une enseignante est amenée à effectuer un service de 4 heures dans un autre établissement.

C'est l'objet de la DGH numéro 1.

Concernant la seconde DGH, ce complément de service rendu en anglais n'apparaît plus. Il est proposé un vacataire un SVT afin de placer les heures supplémentaires. Toutefois, cette DGH ne sera applicable que si les services de la Direction académique acceptent de transformer 4.4 heures postes en heures supplémentaires.

Il est à noter la suppression d'un poste en EPS suite au départ à la retraite d'un enseignant. Ce poste aurait dû être supprimé l'an passé mais nous avons fait de sorte, conjointement avec les services de la Direction académique, que ce poste ne soit supprimé que cette année.

Les 2 DGH sont soumises au vote.

Proposition numéro une :

Pour : 13 contre : 5 abstention : 1

Proposition numéro deux :

Pour : 18 contre : 0 abstention : 1

Il est à souligner que la proposition numéro 2 a la nette préférence du C.A.

Objet 3 : Questions diverses

A 20H00, M. Le Roy demande une suspension de séance pour permettre aux représentants des parents d'élèves de se réunir. Le retour en salle des conseils se fait à 20h10. Ils souhaitent faire une déclaration commune suite à un article paru dans la presse concernant la sécurité des élèves aux abords de l'établissement. Cette déclaration sera envoyée à M. Penhouet, Conseiller général et membre du C.A. et à la Mairie. Une réunion est prévue le 12 février avec l'ensemble des partenaires pour débattre du sujet.

L'accueil des élèves par temps de pluie ou de froid reste un problème régulier. Par temps correct, pour des raisons de gestion de flux, les élèves ne sont pas autorisés à rester dans le hall. En cas de pluie, ils y sont naturellement accueillis. L'association sportive mobilise environ 80 élèves le midi. L'atelier chorale le mardi, le club échec deux fois par semaine, le C.D.I et l'ouverture quotidienne d'une salle d'étude, permettent également aux élèves d'exercer une activité sur la pause méridienne.

Points Travaux

Le Conseil général prévoit encore quelques travaux qui n'étaient pas initialement prévus. Ainsi, sept salles de classes vont être repeintes, le préau va être doté de toiles en vue de protéger les élèves de la pluie par vents d'ouest/sud-ouest, les sols endommagés par les casiers seront changés, les façades nettoyées, et le parking enseignants stabilisé.